



AVIS DE COURSE

Régate « Le Trophée des Ports »

Dimanche 14 avril 2019

Lac du Der

Organisée par le CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT

Port de Giffaumont – 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Préambule : Régate de Grade 5A comptant pour le Challenge du Lac

REGLES APPLICABLES : la régata est régie par:

- 1- Les règles de course à la voile (RCV 2017/2020)
- 2- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- 3- Le règlement de police du Lac du Der.
- 4- Les règles de la Classe « Osiris Habitable 2019 » sauf modifications prévues par les règles suivantes.
- 5- Le Règlement du Challenge du Lac 2019.
- 6- Le présent Avis de Course.
- 7- Les Instructions de Course Type Habitable 2017/2020.
- 8- Les annexes aux Instructions de Course Type.

PUBLICITE : catégorie C de publicité (consultable sur le site fédéral www.ffvoile.org)

Les responsables des bateaux portant une publicité individuelle doivent présenter une autorisation valide délivrée par la F.F.Voile.

ADMISSIBILITE : La régata est ouverte à habitables monocoques des groupes A, B, C, D, L, et R **les**

- Les concurrents résidant en France (chaque membre de l'équipage), doivent présenter la licence F.F.Voile compétition, ou à défaut la licence adhésion avec un certificat médical de non contre-indication pour la pratique de la voile en compétition. Les mineurs fourniront en plus une autorisation parentale.
- Chaque coureur étranger non licencié F.F.Voile présentera une attestation d'assurance avec une couverture d'un montant de 1 500 000 €, à défaut il souscrira à l'inscription une assurance équivalente et spécifique à la régata auprès de l'assureur fédéral.

INSCRIPTIONS et PROGRAMME:

- PRE-INSCRIPTIONS : à réaliser en ligne depuis les sites des Clubs.
- CONFIRMATION des INSCRIPTIONS et INSCRIPTIONS DEFINITIVES avec remise des IC sur place de 8h45 à 9h45.
- Confirmation des Inscriptions possible sur la zone de départ, uniquement pour les « pré-inscrits » sans modification à prendre en compte.
- 10h15, mise à disposition du Comité de Course, 3 courses maximum.
- dès que possible, résultats et pot de l'amitié.

DROITS D'INSCRIPTION : 10€ par bateau.

JAUGE : -Tous les voiliers seront en conformité avec les prescriptions définies dans les « REGLES APPLICABLES » ci-avant.

PARCOURS : seront de types côtiers et/ou construits comme indiqué en annexe parcours.

CLASSEMENTS :

- Application du système de points à minima de l'annexe A des RCV.
- Une course suffit pour valider l'épreuve.
- Application du système de temps sur distance, ou temps sur temps, avec ou sans CVL, selon les possibilités du moment et des parcours.
- Les classements seront établis par filières, (A-B), (C-D) et (L-R), comportant au moins 5 bateaux,
- Si moins de cinq bateaux, les filières seront regroupées (L-R-C-D) si moins de 5 bateaux en (A-B) alors classement toutes classes.
- Un classement général tous groupes confondus sera établi pour servir uniquement pour le classement du Challenge du Lac.

PRIX : 1 coupe aux deux premiers de chaque classement de filière ou regroupement de filières.

RESPONSABILITE : En s'inscrivant à l'épreuve, chaque concurrent reconnaît que la décision de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. L'autorité organisatrice ne pourra être tenue pour responsable en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès survenus dans le cadre de la régata, que ce soit avant, pendant ou après l'épreuve.

DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE : En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou compétition intitulée "Le Trophée des Ports »

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT

Port de Giffaumont

51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Tél. 03 26 72 81 23 (messagerie)

Portable : 06 50 07 44 68 ou 06 76 11 89 09

E-mail : cngiffaumont@orange.fr

Site : <http://www.cng-der.com>